- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILLIER - MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

- MAUPILIÉ - MAUPILLÉ - MAUPILLET - MAUPILE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

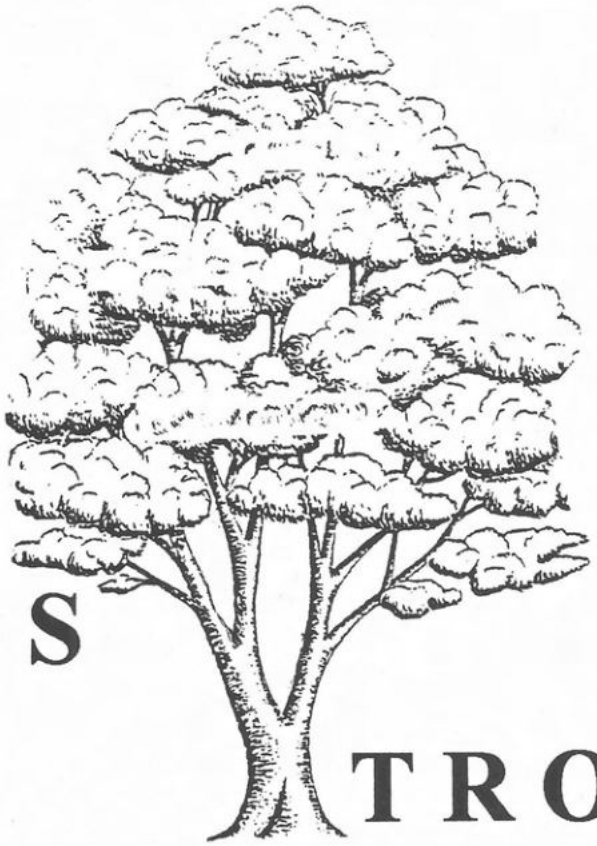

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

Décembre 1994 - N° 36

Chers cousins,

Je vous envoie par ailleurs une lettre, une lettre à chacune et à chacun d'entre vous. C'est la première fois, je pense, mais, comme nous allons franchir une étape importante, riche, jeune, pleine de promesses, de notre Regroupement Familial (notre Association Les Trois Branches), il fallait que tous et toutes venus de tous côté, puissent participer à l'évènement.

Aujourd'hui, je commencerai par annoncer ici une grande nouvelle :

La prochaine Fête des Maupilé...,Maupillier...etc. *aura lieu*
le dimanche 2 juillet 1995
au Puy du Fou,

dans la même salle que la précédente, en juillet 1993.

Ci-joint, tout de suite la réponse que nous a donnée, avec l'amabilité coutumière des Puyfolais, notre ami, Jean Marie Delahaye, le président de l'Association du Puy du Fou :

<< Cher Père Maurice,

J'ai bien reçu votre lettre en date du 5 Octobre dernier concernant le rassemblement des Maupilier du globe, le 2 juillet 1995.

C' est avec beaucoup de plaisir que je vous confirme cette possibilité en vous offrant le maximum de confort et de technique pour ces joyeuses retrouvailles.
Avec ma fidèle amitié. >>

Jean-Marie Delahaye

Je reparlerai dans ma lettre, nous reparlerons dans la bulletin de cette grande Réunion. Pour l'instant, je voudrais vous communiquer quelques informations assez intéressantes, je crois, pour tous, et pratiques.

1-Quelques confusions courent au sujet du Puy du Fou.

Eclairons le sujet, en particulier pour les lignées qui viennent nous rejoindre. Le Puy du Fou est situé en Vendée sur la commune des Epesses. Ce n'est pas une commune, c'est un lieu-dit dans une commune. Ce n'est pas du tout un château qui appartient à Phillipe de Villiers ou aurait appartenu à ces ancêtres. Il y a par ailleurs des lieux-dits "Villiers" dans l'Ouest, mais le nom que porte Phillipe de Villiers se rattache à un autre Villiers . Ne vous laissez pas abuser par des journalistes parfois mal informés. Au début du 19° siècle, un Maupillier/Maupilier de Mortagne est venu habiter au Puy du Fou où il a rempli les fonctions de garde, ce qui n'était pas une sinécure étant donné le nombre de fermes qui relevaient du château. Il habitait près du château. Il se prénommait Jean-Baptiste ; Jean-Baptiste avait comme 3° prénom :

Arnaud, venu de la famille Arnaud Fesnier-Maupillier de Mortagne .La lignée est inscrite dans notre Histoire (voir Les Epesses). Pierre, que vous connaissez toutes et tous, descend de lui.

Jean-Baptiste a légué sa fonction à la suite à deux autres "Maupillier". Ce qui est généralement ignoré c'est que Pierre-Mathurin Maupillier, son arrière-grand-père,tenait déjà du bien sur le Puy du Fou en 1740 . Pierre-Mathurin est celui qui possédait à Mortagne la Croix-Bureau et plusieurs maisons ainsi que le site (acheté il y a peu de temps par le Conseil Général de Vendée) sous la Croix-Bureau et d'autres sites proches, déjà propriétés des Maupillé/Maupillier au 16° siècle .

L'histoire que chante si bien le spectacle du Puy du Fou est celle de Jean-Baptiste jointe à celle de son cousin éloigné de la Branche Mortagne-Courlay-Moncoutant, le célèbre Jacques des gravures. A l'histoire on a uni une légende qui ne trahit nullement l'esprit de l'histoire, surtout à la période révolutionnaire.

Ainsi pourrez-vous comprendre et faire comprendre à ceux qui vous interrogent combien le Puy du Fou des Epesses est cher à nos cœurs, à nous des Trois Branches. Les Trois Branches se trouvent même clairement réunies dans le souvenir à Mortagne, lieu de la première dispersion vers Mayenne-Fougères d' un côté (aux environs de 1540), vers Courlay-Moncoutant de l'autre (aux alentours de 1610). Là le symbole toujours debout au centre des terres Maupilé-Maupillé-Maupillier est la vieille chapelle Saint-Lazare/Saint Jacques sur le haut de Mortagne, près de Saint Christophe du Bois.

Conservez donc ce résumé il pourra vous rendre service.

2- Le Musée du Puy du Fou.

Le Musée est établi dans les reste du château et les logements de service. Certains se demandent qui est ce Raphaël Maupillier dont le portrait se trouve dans une des salles. Ce Raphaël fut au milieu du 18° siècle un brillant chirurgien, philosophe de surcroît. Il était frère du chirurgien qui fut chirurgien-major à la Compagnie des Indes, le premier d'entre nous à faire un séjour en Inde (le second fut moi-même !!!). Tous deux étaient fils de Pierre, chirurgien qui partit de Mortagne pour s'établir à Chalonnes non loin d'Angers. Leur sœur épousa un Martin-Baudinière (Martin de Bauplinière) de qui est descendu l'aide de camp de Bonchamps (représenté dans un tableau du Musée). La famille de ce Martin de Baudinière était présente à notre fête en 1993. Cette lignée est inscrite en notre Histoire.

Surtout ne croyez pas que le Musée relève de l'Association du Puy du Fou. Non! Il relève de la Direction des Musée de Vendée.

3- Le Parcours du Puy du Fou.

Le Parcours, lui non plus, ne relève pas de l'Association du Puy du Fou. C'est une organisation tout à fait à part, par le montage financier et la direction.

Nous, nous avons affaire et entretenons les meilleures relations avec l'Association du Puy du Fou (cinéscénies) dont le président est Jean-Marie Delahaye. Les Puyfolais sont tous ceux et celles qui participent ou ont participé aux activités, dispersés à travers les communes qui entourent le Puy du Fou. ***Nos relations s'établissent par Pierre Maupilier que vous connaissez tous et par Claude Maupilé, Puyfolais lui aussi, un de nos jeunes générations qui a rejoint Pierre.***

4- Les autres précisions que je veux donner *sont dues à des conversations, téléphoniques ou non, que j'ai eues depuis 1993. A des lettres reçues également. La situation politique dans laquelle va entrer la France risque d'en raviver l' importance.*

a)- Qu' il soit bien entendu que nous ne sommes au service de personne. Nous sommes nous-mêmes, un point c'est tout. Nous réunissons des "Maupilé-Maupillé-Maupilier-Maupiller-Manpilier-Maupillier", tout ce qu'on voudra comme écriture du nom, mais de toutes origines, de toute catégorie sociale, de toute opinion politique, de toute forme de croyance (ou d'incroyance) religieuse. Sous le nom générique admis par tous de Maupillié ou Maupilé, etc...etc... nous réunissons de multiples autres noms par suite d'alliances et avec égalité des uns avec les autres. Nous sommes libres de nos opinions, de nos convictions personnelles. A l'intérieur de "Nos Trois Branches" nous avons la même liberté de mouvement et de pensée . Et nous sommes libres de nos relations avec l'extérieur, sans soumission ni compromission. ET si l'on tentait de créer un groupe de pression intérieur, ce serait tenter l'impossible.

b)- "C'est un curé qui mène l'affaire". La personne qui suggérait cela n'avait pas été chercher très loin son information. Nous ne forçons personne à nous rejoindre mais "Nos Trois Branches" rassemble avec des athées, des catholiques de toute nuance, des calvinistes, des luthériens, des "dissidents" (Petite Eglise). Il n'y a pas ou pas encore de chrétiens orthodoxes ni de boudhistes. Une personne est d' origine musulmane. Et quand il est prévu dans nos réunions un espace d'activité religieuse, nous le remplissons ensemble et nous continuerons à le faire. Et je puis dire aux "rigoristes", s'il s'en trouvait, que nous avons pleine approbation de ceux qui, dans les églises ou groupements religieux, sont chargés de la donner.

c)- On m'a suggéré, à quatre ou cinq reprises, et même avant 1993, de pousser notre Association à la défense des "positions traditionnelles" en tout domaine. J'ai toujours fait et je ferai toujours la même réponse : << C'est non, non, et non. "Nos Trois Branches" ne sont et ne seront jamais faites pour cela . Il y a assez d'organisations crées pour cela à l' extérieur. >> Chaque individu, parmi nous, est responsable de ses choix. Et de sa manière de vivre.

Un exemple rapide suffira à faire comprendre les choses. Le mois dernier, des jeunes chrétiens revêtus d' un habit religieux lointainement traditionnel se sont joints à des fondamentalistes musulmans pour manifester en faveur des musulmanes en voile devant la porte d' un lycée. Supposons qu'il y ait un "Maupilé-Maupillié" quelconque dans le groupe. Qu'il y soit, cela le regarde. Qu' il ait des convictions traditionnalistes, cela le regarde. Un point c' est tout. Et vous pouvez multiplier les exemples soit dans l' ordre de la politique, soit dans l' ordre de la religion, soit dans l'ordre de la morale. On n'approuve ni le vol, ni le meurtre, ni d'autres exploitations d'autrui, on se protège contre ceux et celles qui les commettent, mais je rappellerai que si le Pape n'a pas réclamé la mise en liberté de celui qui voulait le tuer, il ne l'a pas exclu de sa relation et lui a rendu visite en prison . Au parisien ironique qui me demandait un jour : << Dites-donc, parmi tous ces Maupilier, il n'y pas quelque individu peu fréquentable, un type en prison par exemple ? >> J'ai répondu : << Nous avons eu une assez nombreuse expérience de la prison. Le premier prisonnier connu est de 1493. Le dernier connu est un Maupilier de 4 ans emprisonné comme contre-révolutionnaire avec sa mère à Angers en 1793. Il y est mort, sa mère aussi. Mais s'il y avait quelqu' un de nous en prison, quoi qu' on pense de lui, je ne crois pas qu' il serait exclu par nous. >>

"Nos Trois Branches" est un regroupement familial qui s' est créé et comme recréé par lui-même, sans plan préconçu de la part de personne. Comme ça, comme la vie ! Ceux qui y participent occupent un espace de vie solidaire, vont et viennent, entretiennent des relations. Ils ne sont ni des naïfs, ni des sombres méfiants. Ils sont et sont satisfaits d' être là . En liberté !
Les "vieux" ne regrettent rien. Les "jeunes" ? Eh bien ils continueront à leur façon !

Amitié, cousins-cousines !

Maurice

HITOIRE DE LA CHAPELLE SAINT LAZARE

Le XII siècle voit la lèpre ou "mal de saint Ladre", qui est la forme romane de Lazare, prendre les proportions d' un fléau. Nous avons actuellement beaucoup de difficultés à nous imaginer la gravité et l' importance de ces épidémies qui frappaient toutes les couches de la population au Moyen-Age.

L'espérance de vie était dans ces moments là de moins de vingt ans.

Il faut se replacer dans le contexte du lieu et de l' époque. Les notions d'hygiène et de soins étaient bien loin de ce que nous connaissons aujourd' hui.

Selon Mathieu Paris, historien anglais qui vivait en 1250, il aurait fallu créer environ 19000 léproseries, ou ladreries, dans le royaume chrétien.

Mortagne et Saint Chritophe ne faisant pas exception, il fallut bien penser à ouvrir une léproserie. Le site choisi était comme d' habitude hors les murs. Il s'agissait en l' occurrence d' une colline boisée et isolée à quelques centaines de mètres de Mortagne.

C' est en 1219 que fut fondé le prieuré de St Jacques et de St Lazare, autour duquel se développa la petite agglomération de St Lazare.

En 1225 une charte désigne ce prieuré sous le nom de "Domus Leprosum" (maison des lépreux). Elle est sous la dépendance de l'abbaye de la "Sainte Trinité" de Mauléon.

Les dénominations de prieuré de St Jacques et de prieuré de St Lazare furent indifférement utilisées au cours des siècles. Au XX siècle on appelait communément la chapelle "chapelle des lépreux". Les maisons jouxtant cette dernière étaient désignées sous le nom évocateur de "aumônerie".

L'ensemble du prieuré comprenait, la chapelle, l' aumônerie, la léproserie, une borderie et quelques maisons pour loger les religieux, les malades et quelques laïcs chargés de différents travaux.

En plus des dons, le prieuré recevait les revenus de plusieurs fermes, maisons, chapelles etc... sans oublier bien sûr les messes et autres offices.

Exemples de cérémonies célébrées en ce lieu :

- 29 septmbre 1630 Baptême de Claude Le Noyer . Le parrain est Mr Charles de Beaumond, escuyer, la marraine Claude Le Clerc, baronne de Castellaum.

- 9 septembre 1627 Mariage de Jean Le Noir, escuyer de Bois Huguet, gentilhomme ordinaire de Mr le duc de Retz avec Françoise Le Guay.

Depuis la disparition de la léproserie, la chapelle a connu bien des propriétaires . Vers 1700 elle appartenait à un chanoine de Mauléon . juste avant la révolution, c'était la "fabrique" de la paroisse de Mortagne qui la possédait.

Cependant quels qu'en furent les possesseurs, elle est toujours restée consacrée au culte public et ce, même après la révolution, qui vit la vente de tous les biens de l'église. Ce sont les époux Du Pérray qui se portèrent acquéreurs et qui généreusement en refirent don à la fabrique de Mortagne.

(Un prochain article donnera toutes les explications sur ce qu'était "la fabrique paroissiale".)

De tous ces bâtiments il ne reste plus que la chapelle . Vers 1800 elle était en très mauvais état. C' est Mr le curé Poisson qui fit faire les travaux de remise en état.

En ce moment même, elle vient à nouveau d' être restaurée intérieurement.

La petite prairie qui l'entoure est refaite ainsi que le parvis et l'escalier d'accès. Il faut reconnaître qu' elle a maintenant assez belle allure . (Voir dessin ci-contre).

Ne pas oublier que si nous nous intéressons tant à ce lieu c'est que les "Maupilier" ont été très proches voisins pendant plusieurs siècles. Ce qui fait qu' ils devaient venir plus volontiers aux offices ici plutôt qu' à Mortagne ou à St Christophe.

La chapelle est un petit édifice rectangulaire . Elle a 15m de long sur 5,60m de large. Les murs ont 0,85m d' épaisseur en haut et 1,10m à la base.

Elle est éclairée au chevet par une fenêtre en arc brisé, à deux meneaux qui semble relativement récente.

Du côté de l'évangile il y a une petite fenêtre étroite en plein cintre.

Un œil de bœuf au dessus de la porte d' entrée donne un très bel éclairage au soleil couchant.

Ci-dessous, dessin d'une pierre tombale que l'on peut voir dans le chœur.

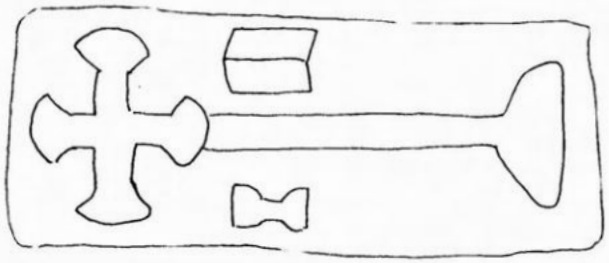

De 2m sur 0,90m elle n'a aucune inscription . Seuls sont sculptés une croix qui surmonte un long pédoncule, un calice à gauche et un livre ouvert à droite. Ce qui indique qu' il s'agit d' un prêtre.

Un petit clocher ouvert surmonté d' une croix patée s'élève au dessus de la façade. La petite cloche n' a aucune inscription. Elle, qui a sonné depuis tant de siècles dans la joie ou la peine, est aujourd'hui cassée.

Ce qui amène à émettre une suggestion. Pourquoi les "Maupilier" pour qui elle a été pendant si longtemps un signal et un guide n' en offriraient-ils pas une nouvelle ?

Ce serait un geste de reconnaissance envers tous ceux qui nous ont précédés et un petit clin d'œil pour ceux qui nous succéderont.

Enfin, l'ancien puit qui fournissait l'eau à la léproserie existe toujours.

Voici, brièvement, l'histoire de cette petite chapelle de St Lazare.

On comprend mieux maintenant pourquoi elle représente tant pour nous et pourquoi lorsque nous allons nous y recueillir nous nous sentons si transportés d' émotion.

On peut dire en la regardant qu'elle est simple, relativement austère sans être sévère, équilibrée. Elle reflète une force tranquille et beaucoup de joie intérieure ... Mais, au fait... N'est-ce pas tout simplement le symbole même de l'âme du vendéen qui est en tout un "MAUPILIER" ?

Gilles Picherit (Branche M.V.M.)

CHAPELLE-SAINT LAZARE

"SUGGESTION"

De la part de Philippe Maupilier (Branche M.V.M.) une suggestion très intéressante dans sa lettre que nous reproduisons ci dessous :

Voici cinq projets d'en-tête pour la circulaire (annonçant aux non-Maupilier) la parution de l' ouvrage. On peut redessiner l'ancien ou en faire d'autres plus modernes, plus stylisés.

Pourquoi, par l'intermédiaire du Bulletin, ne pas faire un concours d'idée ???

Chacun et chacune enverrait ses propositions au secrétariat du Bulletin.

Ce qu'il faut faire ressortir, à mon avis, c'est que Nos Trois Branches forment bien une forêt avec des racines communes.

Je suis prêt à dessiner ou à redessiner ce qu'il faudra.

Sophie tapera le texte dès que je lui aurai fourni le petit symbole.

Philippe

Philippe et Sophie Maupilier sont de la génération active des "presque 30 ans"

Bravo les jeunes !!!

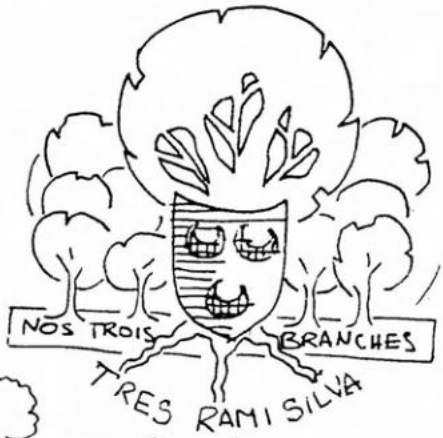

"ECHO..."

Claude Maupilé de la Branche Fougères-Mayenne est un membre particulièrement actif et efficace. C' est lui qui en Juillet 1993 a accueilli les Maupilier qui désiraient faire le "Grand Parcours" du Puy du Fou.

Voici l'article qu' il nous communique :

"Echo du Puy du Fou"

Chers cousins,

Comme Pierre et Thérèse Maupilier (Branche M.V.M.) je suis Puyfolais. C'est à dire bénévole, à part entière. Avec une équipe, j'ai le plaisir d'accompagner des groupes de personnalités (plus ou moins connues) qui, invitées par Philippe de Villiers ou par l' Association du Puy du Fou, désirent visiter l'ensemble du parc de divertissement.

Le 3 septembre 1994 j' ai accueilli, sur le site du Puy du Fou, une dame célèbre par ses émissions de radio à R. T. L. dans les années 1965-1970.

Ecrivain, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, sur le Puy du Fou, entre autres.

C' est Ménie Grégoire. Une presque Vendéenne puisqu'elle est originaire de Cholet.

Ménie Grégoire a passé toute une journée au Puy du Fou.

Très intéressée par l'Histoire en général, celle de notre Association l'a étonnée par sa vitalité. Elle s' est montrée enthousiaste et nous a vivement encouragés à poursuivre notre bonne entente.

Le livre écrit, par Maurice, sur notre famille lui a été envoyé, à sa demande.

Peut-être, lors de nos réunions nationales au Puy du Fou, aurons-nous le plaisir d'avoir sa visite.

Affaire à suivre.

Claude Maupilié

UN PEU D'HISTOIRE...

De la part de Mr et Mme Jean Pierre Gaurichon
72, Chemin du Verdonnier
79460 MAGNE

Chers cousins,

Bien reçu le bulletin n° 33 accompagné des magnifiques photographies marquant le souvenir inoubliable de la journée du 11 juillet 1993, rencontre de la "saga des Maupilier". Aussi sois, Marcelle remerciée de ta généreuse initiative.

Le commentaire de cette journée exceptionnelle fait par Maurice est parfait. Il est intéressant parce qu'il relate la grande satisfaction des participants et l'admiration des visiteurs. Il est vrai que notre histoire est originale par la richesse de la documentation patiemment rassemblée, construite et éditée par "notre historien" de service lequel nous invite à la participation de l'association de "Nos Trois Branches".

M' adonnant à la lecture de "L'Histoire de France et des Français" d' André Castelot et d' Alain Decaux, j' ai découvert, dans le tome III, des extraits concernant petite partie de l'activité de Simon de Brion en tant que légat du pape Jean XXI et en tant que pape sous le nom de Martin IV. Je vous en fait part dans le commentaire ci-annexé et dans l'hypothèse ou Maurice y trouverait de l' intérêt, peut-être pourrait-il être diffusé dans le bulletin.

Vous espérant tous les deux en parfaite santé, recevez de nous trois nos amicales pensées.

J. P. Gaurichon

Commentaire sur l' activité de Simon de Brion "Monpilié" (Maupillé)
(cf"L' Hitoire de la France et des Français" d' André Castelot et Alain Decaux)

Le règne de Philippe III, fils de Saint- Louis, est constellé de conflits armés qui en fait n'ont jamais cessé durant toute la période moyenâgeuse. A peine revenu de croisades où le roi Louis IX, son père, est mort devant Tunis, Philippe III est confronté à de multiples problèmes d'héritage qui successivement vont engendrer, en dehors de conflits franco-français, le conflit franco-anglais(1271) qui durera un peu plus de cent ans, le conflit franco-espagnol (Castille et Aragon) qui s' éveille en 1275. Toutefois il faudra attendre 1285 pour voir ce conflit mûrir et pour que les capétiens, et ce sera la première fois, entreprennent une guerre de conquête hors de leurs dépendances naturelles.

En 1277, le pape Jean XXI qui s'émeut des projets de Philippe III, lequel prépare secrètement de nouvelles opérations en Castille, fait parvenir à son légat Simon de Brion le message suivant :
"Nous avons appris que le roi de France lève une armée contre celui de Castille ; nous te demandons de l'excommunier s'il persiste, car le concile de Lyon a décrété la paix à tous les chrétiens."

Il convient de rappeler que durant son pontificat, Grégoire X veut mener à bien deux projets : réunir les Eglises grecque et latine et entrainer de nouveau les rois d'Occident en Terre Sainte pour la délivrance du tombeau du Christ. Pour parvenir à ses fins il réunit en mai 1274 à Lyon un vaste concile auquel participent 500 évêques, 60 abbés mitrés et un bon millier de prélats " de moindre rang". Selon la coutume, les rois envoient auprès du concile des ambassades. Le schisme d'Orient y est abjuré et l'on décide de préparer une nouvelle croisade. Au cours du concile, le roi de France donne à Grégoire X la moitié de la ville d'Avignon, héritage détaché du comté de Toulouse, ce qui permettra un jour -dans trente cinq années- à la papauté de s'y installer.

La même année 1277, le nouveau pape Nicolas III, supplie Philippe III et Alphonse X de demeurer en paix. Voulant assurer à tout prix la paix de la chrétienté, il créera des médiateurs qui essaieront, mais en vain, en 1278 et en 1279, de persuader les deux adversaires de comparaître devant un congrès. (Il n'est pas interdit de penser qu'en tant qu'ancien conseiller du roi Philippe, Simon de Brion ait été un des médiateurs). Courant 1280, Nicolas III découragé en voyant la croisade toujours projetée, toujours ajournée, déclare, peu avant sa mort, qu'"humainement il faut désespérer de la concorde".

1281 le Français Simon de Brion, cardinal de Sainte Cécile, est élu pape et prend le nom de Martin IV. Les documentalistes au sein de l'équipe Castelot-Decaux rapportent que Simon

"...va littéralement mettre la papauté, à la fois au service de Charles d'Anjou - à qui il doit son élection- et à celui de son maître, le roi de France (neveu de Charles , roi de Sicile). Il se montre infiniment plus tiède que ses prédécesseurs pour la croisade en Terre Sainte. Seul compte ce que lui demande Charles et son neveu Philippe...".

Il est à souligner que les affaires du roi de France vont se trouver terriblement confuses, car Philippe sera entraîné à prendre parti et à intervenir notamment pour le pape dans les complexes intrigues italiennes et précisément contre les "gibelins", membres des factions qui s'opposèrent aux "guelfes" partisans de la papauré (gibelins et guelfes étaient deux grandes factions qui divisèrent la noblesse de Florence et des villes d'Italie).

Il paraît certain que le nouveau pape obligea Philippe à l'aider dans sa guerre de Romagne. Les agents de Martin IV purent lever des troupes en France, et le roi dut promettre de fournir un fort contingent de chevaliers et d'arbalétriers, sans parler des sommes considérables qui prirent le chemin de Rome.

En 1282 et un lundi de Pâques, les Français-Angevins sont massacrés en Sicile par des siciliens mécontents des brutalités exercées par les soldats de Charles d' Anjou. Les Français ayant quitté la Sicile, Pierre d'Aragon, pour mettre tout le monde d'accord, s'empare de l'île et se fait couronner roi. Le pape Martin IV, en tant que suzerain de Sicile, n'est point d'accord. Il lance l'anathème contre le souverain espagnol et le dépouille du royaume d'Aragon et de tous les biens "qu'il tenait en fief de l'église romaine". Bien plus, il offre le royaume d'Aragon au prince Philippe -le futur le Bel- à charge pour lui de le conquérir.

Début 1284, la croisade contre l'Aragon se prépare. A Paris se réunit une assemblée composée de barons et de prélats. Dès l'ouverture de la séance, le roi fait lire le texte des bulles pontificales donnant les ultimes directives de Martin IV pour la concession des royaumes d'Aragon et de Valence à la France. Dès la première séance de travail, noblesse et clergé donnent leur plein accord pour agréer les offres et les conditions du notaire apostolique, le cardinal de Cholet. Au cours d'une nouvelle séance l'assemblée est réunie pour déterminer quel serait le remplaçant du roi d'Aragon après la guerre. Contrairement au choix du pape Martin, c'est Charles de Valois, le second fils de Philippe III, qui est désigné. Restait à conquérir le royaume... En décembre de la même année, le roi d'Aragon cherche à retarder l'orage qui s'apprête à s'abattre sur lui, aussi écrit-il au pape Martin et au Sacré-Collège pour les supplier de l'épargner.

Toutefois, les préparatifs de l'expédition marchent bon train. Il s'agit vraiment d'une croisade dont l'organisation est calquée sur celles destinées à libérer le tombeau du Christ. Aussi le chef sera-t-il un prélat : le cardinal Cholet. Partout l'on prêche, l'on promet des indulgences à ceux qui prendront la croix. Philippe qui a toujours tergiversé pour partir pour la Terre sainte, se "croise" avec ses fils.

En mars 1285, Philippe III brandit solennellement la bannière de la croisade dans la basilique Saint-Denis. Il prend aussitôt le chemin de Narbonne où commencent déjà à se réunir les troupes d'invasion. Avec lui, marchent Charles, choisi par l'assemblée de Paris pour régner un jour sur l'Aragon, et le futur Philippe le Bel, candidat du pape Martin IV. Celui-ci ne connaîtra pas le sort de cette aventure guerrière puisqu'il décède le 28 de ce mois. Le Romain Honorius IV le remplace.

LE MOT DU TRESORIER

Une année s' achève, une autre arrive, ainsi va le temps.

Mais qui dit année nouvelle, pour laquelle nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux de bonheur, dit aussi cotisations.

Je vous invite donc à remplir (si vous désirez continuer à recevoir le bulletin qui grâce à la participation des jeunes devrait prendre une cure de rajeunissement) cette petite formalité qui consiste à établir un chèque de 60F.

Le conseil d'administration a en effet dans sa réunion du 20 Octobre, suivi la proposition faite par les participants à la réunion de Tours, proposition qui consistait à passer la cotisation de 50F à 60F. Il faut dire que la cotisation de 50F était toujours la même depuis plus de 10 ans, mais les frais, eux, ont suivi le coût de la vie. Nous pensons que cela ne devrait pas être une gêne, mais si toutefois, pour les uns ou pour les autres, il y avait un problème (je pense aux chômeurs en particulier) dîtes le moi simplement, et nous continuerons à vous adresser le bulletin, en attendant des jours meilleurs. La solidarité ne doit-elle pas jouer dans notre grande famille.

Les retardataires pour l'année 94, il y en a encore quelques uns, mais très très peu (une dizaine) peuvent verser 94-95 en même temps.

Le chèque est à libeller au nom de "Nos Trois Branches" et à adresser à :

Joseph Maupilier
15, Rue des grands bois
85210 St MARTIN-LARS

$$$$$$$$$$

PETITES ANNONCES

Photos de la réunion du Puy du Fou

Si certains avaient un négatif d' une photo de groupe de notre réunion du 11 juillet 1993, nous leur serions reconnaissant de nous le faire savoir.

Une personne Mme Gourmaud souhaiterait refaire une épreuve.

Livre

Noël approche ! un cadeau original pour les membres de notre famille.
<<Le Livre des Maupilé...lier...llier.>>
Il y a encore des exemplaires de disponibles.
120F port compris

Le chèque est à libeller au nom des
"Trois Branches"
15, rue des grands bois
85210 St MARTIN-LARS

Nouvelles adresses pour l'annuaire :

LECOMTE Jean Marc
3, Allée des Bathes
Les ULIS
Tél : 64-46-71-12

LECOMTE Frank
49, rue de Babylone
75341 Paris Cedex 07
Tél : (16-1) 45-56-11-94

CARNET DE FAMILLE

Naissance

Servane Maupilé fille de Anne Marie et Bertrand Maupilé Sœur de Dorian
née le 25 octobre 1994
à Le Clos du Chêne Vert
8, rue de la Marelle
44470 Carquefou

Décès

Jeanne Fromenteau 28 juin 1994 à Bois Martin
79440 Courlay

« JACQUES MAUPILIER, *de Boismé,*
blessé à La Chataigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main, parce qu'il ne les a jamais quittées »